### On organisait une révolte contre le Gouvernement Espagnol

#### Parmi les anarchistes arrêtés d Vigneux, 8 ont été envoyés au Dépôt et quinze autres seront expulsés

Seront expulsés
L'inderrogatoire des anarchistes espagnols et et de la constant d

Elgue internetionale des réfractaires à toures nuerres.

La préfecture de police apprit récemment que la Fédération anarchiste espagnois devait tenr une assemblée gépérale, au cours d'une promende champetra. Ceit easemblée devait étre oarticulérement importante ; elle avoit, en effet, pour objet de procéer à la ratification du obtot de rot safre général qui avait élé fait par les délagués des groupes, au cours d'une réundon clandé-time tenue la juillet dernier.

Le serrésaire choisi n'était autra que l'anarchiste Manuel Samillo, dit Gimeno, dit. Sakundande dit de l'action de le ler juin 1906, au monacid (Espagne), manceurre, sans domirule contre de le ler juin 1906, au de sondemné à un mois de prison le Bi Janvier 1900, pour infraction à cet arrêté, feux et masse de suur.

Au cours des conversations tenues dans leur meeting, if fut annonce que les liberteires rési-

yier 1900, pour infraction à cet arrêté, feux et man de pour des conversations tenues dans leur metung, il tut annonce que les libertaires résidere à Toulouse, erpignan et eux environs de ces vilect falsacies actuellemant une propagande et se cette de la constitución de la const

#### Tamponnée par un camion-auto, une femme fut projetée contre une balustrade

### et tuée sur le coup, à Liévin

ut penible accident s'est produit hier vers 13 heures. à Liévin.

Mime Sarah Dulour, épouse de M. Edmond Cailleux, 28 ans, demeurant rus St-Pierre, 139, été de le Fosse 11 des Mines de Leus, sorteit de son domicile pour elfectuer une course. Au acoment où elle traversait la chaussée en face eon domicile, elle fut violemment heurte par un camion-auto de la Coopérative des Mines do Sens, que conduisait le chauffeur M. Julien Priem. La malheureuse fut tamponnéa avec une sila violence qu'ella fut projetée contre la balustrade en ciment armé qui ciolure les maisons. On le ramasse insaimée et on la trensporta à son domicila où un docteur appelé d'urgence consista que la mort avelt été instantanée des aulies d'une fracture du crâne.

La défunte qui était très estimée dans la région minière est une cousine à M. Almable Duhamel, conseiller municipel de Lens.

#### A Douai une fillette est tombée à l'eau et s'est noyée

Sur la péniche de M. Gilhert Donnez : L'Ar18 s., amarrée à Perignies, les deux enfants
de marinier s'amusaient. Tout à cour, le pastge d'un bateau dans le cana! rmprima un
remous d'eau, qui fit baiancer le péniche. Les
deux bambine, qui est crouvaient tout près du
bord, perdirent l'équilibre et tombérent à
l'eau. Les témoins de l'aocident es précipitérent au secours des enfants, dont l'un fut retire presque aussitot, Quant à l'autre, le petite Raymonde. âcée un deux ans, elle c'uls
a pio et lorsqu'on la repécha, au bout d'un
assez long temps, alla avait cessé de vivre,

### Un enfant de quatre ans tué par une automobile à Rouvroy

par une automobile à Rouvroy
Un pénible accident a mis en deuil une familie d'ouvrier mineur poionais, M. Jean Gryansynski, 3i ans, négociant, rue de Rouvroy, à Billy-Montigny, conduisait dans une automobile deux jeunes mariés revenant du studie d'un photographe et suivait le boule rard de Usines. A environ 150 mètre, et de le première rue, le conducteur tenant parfaitement sa droile, prévint es utour d'un males en chevaux de bois ambulant, les-ricais en le conducteur d'un moisse par chevaux de bois ambulant, les-ricais en le consument de la consument de moisse par la véticais qui avait raienti. Un temoin, M. Wyra-Wiadyslaw, cris « attention », malheureusement de moment la jenne Léon Blussez, a ms, dont les parents demeurent tout prés, quita ses petits annis pour aller sur le trot-loir et se jets sur l'auto. Immédiatement accours, is pauvre petit, après avoir reçu des soins d'un docteur, fut transféré à l'Hopitai Saint-Jean, à Arras.

La victime qui avait le crâne fracturé ains que dee plaies multiples et une fractura de la culese droite est décédé dans la journes de limenthe.

Le chef da brigade Sintive et ses gendarmes ent fait l'enquête, et prévenu le Parquet.

### Un enfant mortellement blessé par l'explosion d'un détonateur

A Bellort, des enfents s'amusaient avec des localeurs de mines dont ils s'étaient emps, lorsqu'une violenie explosion se produisit, m d'eux, âgé de dix ans, grièvement blessé, décède à l'hôpital civil où il avait élé trans-

### Une vieille affaire d'intelligences avec l'ennemi devant le Tribunal militaire de Lille

Devent le tribunal militaire permanent des ire et 2e régions, comparaissait hier un sieur Boucher, qui avait été condamé le 4 mai 1921. Par contumece devant le conseil de guerre de Lille, à 15 ans de détention, circonstances at-leinuentes admises, pour divers faits de corres-pondance avec l'ennemi et pour intelligence avec l'ennemi.

lénuenles admises, pour divers faits de correspondance avec l'ennemi et pour intelligence avec l'ennemi et pour intelligence avec l'ennemi. Recherché par la gendarmerle, Boucher svall été arrêté le 26 mars 1930, à Trun. Ramené à Lille, il comparaissait le 6 mai 1930, devant le tribunal imilitaire des tre et 2e régions, séant denc cette ville. Par jugement du même jour, le tribunel renvoyait l'aliaire à une audience ultérieure el ordonnait un supplément d'unformation. Depuis le jugement par confunace, les faits de correspondance avec l'ennemi ont été couveris per l'amnistie. L'inatruction fut laborieuse, car les faits remoniant à 13 ou 14 années en arrière, les témoins accusaleurs ont du feire certaines résermonnes au sont les montes au affirmatifs aur certains plus en monter aussi affirmatifs au De aette inatruction, trois ordres de faits respertent ne liement aux lescrets Coupers à corrett ne liement aux les courses de faits respected ne de faits respected ne les courses de faits respected ne de faits respected ne de faits respected ne les courses de faits respected ne de

ialent réquisitionner une voiture ou des pieces de rechange.

Da 1914 à l'armistice, Boucher déclara qu'ille qu'elle de la comme mécanicien au titre de la 6e année piaqu'en 1916 ; qu'à celle époque, les Allemends n'syant plus besoin de ses services, il aurait repris ea liberté et fait du ravitaillement.

De lourdes charges sont donc établies à l'escontra de Boucher qui doit répondre du crims prévu et puni par l'articles 77 du code pénal et 263 du code de justice militaire. l'estate de l'armistice, Boucher déclara qu'il

#### L'AUDIENCE

Présidé par M. le conseiller Debuisson, la iribunal, après lecture de l'acte d'accusation par le greflier, entend les déclarations de l'ac-cusé.

Co dernier nie avec énergie. Pour le premier sait : affaire Dubutfei, il dit qu'il a ect sous la menace du revolver ; pour le second, eliaire dans Dogimond, il nie également, comme d'afieurs il raveit fait à l'instruction, avoir vu cetle dame et lui avoir tenu les propos incriminés. Pour le 36 lait — réquisitions chez M. layette, — Boucher prélend que réquisitionne par l'enneul, il a du travailler pour lui, conzaint et force.

nayette, — Souther present due requisitions par l'ennemi, il a du travailler pour lui, contraint et force.

Le premier témoin entendu est M. René Delame, ancien conseiller municipal de Valenciennes, chargé de ravitaillement de la ville, pendant la guerre. Sa deposition est très netle, pendant la guerre. Sa deposition est très netle, pendant la guerre. Sa deposition est très netle, sont est per l'ennement est de la mairie de Valenciennes, pris comme otage par l'ennement est est est de la mairie de Valenciennes, pris comme otage par l'ennement des véhicules. D'après lui, el l'accusé avait eu des facilités pour se livrér au ravitaillement en 1918, o'est qu'il avait rendu aervice à l'autorité d'occupation.

L'inspecieur de police Hevy rapports que, d'après l'opinion publique. Boucher était à la solde des Allemands. Una personne lui a même dit que Boucher avsit montré au « café de l'Escargot », à Valenciennes, une carte de policier au service de l'ennemi.

M. Hayette, industriel à Valenciennes, est calégorique : Boucher état présenié chez lui avec les Allemands et, sur un ton de commandement, lui a ordonné de remettre sous huit jours une locomolite en état.

### REQUISITOIRE ET PLAIDOIRIE

Le colonel Marcy, commissaire du gouvernemeni, rappelle qu'il s'agit d'una affsire qui remonte à une quinzaine d'annéee, il examina les feits reprochés à l'accusé, l'iterit les procédés de ce dernier et réclame du tribunal une peine l'es sévère, qui ne peut, au minimum étre l'niferieure à 5 ans de délention, Me Michel Wibaux lui succède, comme defenseur de l'accusé, il déclere que Boucher avait élà réquisitionné « coniraint et forté », et que c'est eurlout per la rumeur publique que son client lui dénoncé comme étant au service de l'ennemi.

Il conclut en demandant au tribunel l'acquit-ment de son client.

LE JUGEMENT

Après un court délibéré, le tribunal rentre en séance. A l'unanimité, il déclare Boucher cou-pable et le condamne, circonstances atténuan-tes admises, à 5 ans de Télention.

### Le drame passionnel DE DENAIN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Tout s'arrangea. Holl repartit vers de nou-velles destinées an Moselle et l'amour chanta de nouveau dens le chambrette de Sophie et de Wilhak.

### L'ex-fiancé reparaît

L'ex-fiancé reparaît

La voiage Sophie avait déjà oublié celui
qu'elle appelait l'ex-fiancé », mars Holl, maigre l'ingratitude de son ancienne amie, n'avait pas perdu tout espoir de voir renouer de
tendres reiations.

Hier main, la servante procédait an netoyage du café, lorsqu'elle fut abordée par
nne de ses compartiotes, Mme Rosaile Kaprum, ménagère à Haulchin, qui vint lui glister à l'oreille : « Je viens du café de « La Betterave ». Ton ancien amouraux est ià. Il dit
u'll veut te revoir et demande ton adresse,
le ne la lui ai pas donnée, puisque tu me
'avais recommandée ».

Mais la tenancière de « La Betterave » avait
parié.

Mais la tenancière de « La Betterave » avait parlé.

Vers II b. 45, Mme Crodniki, patronne da Sophie, voyait entrer dane eon établissement un homme d'une trentaine d'année, au visaga ridé, colifé d'un large chapean noir, d'un compet noir et de souliers jaunes.

C'état Hoil qui, une foia de plus, venait, avait-il dit, « réclamer la toliette de marlée ».

L'homme a'amprecha du compoir, demanda

L'homme a'approcha du compoir, demande un vin rouge et, sans toucher au verre, reets un long moment peneif.

Puis, e'adressant à la cabaretière, il de-manda si Sophie Moli n'était pas dans la

maison.

— « Elle est dans la cour, dit la patronne, le vais l'appeler l », Sophie, qui était occupée à épiucher des pommes de terre, vint dans la salle de débit. Elle conversa un moment, sur un ton amical avec son « ex-flancé », pule tous a'en furent dans la courette, où Sophie reprit son lis conlinuament.

travail.

Ils conlinuèrent à converser, mele le ton
aliait s'empliliant.
De ea cuisine, Mme Crodniki enlendit le dia-Veux-tu revealr evec mol, demandait Holi.

Altends encore un peu.
Non, tout de suite.
Laisse -mol finir au moins ce mois cher

ma patronne.

— Non. Tu ne veux pas venir eujourd'hul ?

De la tête, Sophie Moli fit un signe négelif.
Et soudain, Mme Crodniki entendi la servante pousser des cris de terreur. « Madame !

Madame ! Madame ! ».

Au même moment un coup de feu claquait.

De dépil, Holi avait liré sur son ancienne amie. Celle-ci atieinia au front martellement blessée, tomba sur le pavé de le cour qu'elle rougit de son sang.

#### En fuite

Au bruit de la défonetion, des voisins s'étaient mis aux fenêtres, et c'est ainsi que l'on put voir Holl, qui son crime ecompii, déchargeait son revolver piecidement, auprès de sa victima qui râiait.

Des cris d'épouvanie relentirent. Le meurtrier elors s'affols, on le vit franchir la cloiure de la cour, treverser un jardin voisin apparlenant à Mime Mérieux, escalader le mur de cloiure sies yeux hegards, le chapeau à la main, fur par la rue Danglin dans la direction de Valenciennes.

lenciennes.

M. Rogier, commisseire de police, immédialement prévenu, se rendit sur le lieu du dreme
en compagnie de son secrétaira M. Lagniez,
Le docleur Jacquemeire vint prodiguer ses
solins à la victime et devant le gravité de la
blessure — la léte élait traversée de part en
part — fit transporter d'urgence Sophie Moli
à l'hôplial de Valenciennes.
La jeuna femme na devait pas aurvivre longtemps. Elle mourait à son arrivée à l'Hôlel-Dieu,
Maigré les actives recherches commandées
par M. Rogier, is meurbier est resié introuvable.
Sop signelement a élé transmis et l'

vable.

Son signelement a élé trensmie et îl ne tar-dera pas vraisemblablement à tomber aux mains de la justica.

L. B. L. B.

### Les agissements des Soviets aux Etats-Unis

On annonce de New-York au « Deily Herald » que deux hommes arrêtés pour contrebande d'accessoire d'horiogerie, d'une valeur de 450,000 francs environ, ont déclaré appartenir à la sociétà Amiorg (Société commerciele soviétique ux Estat-Unis). L'un d'eux avait en sa possession un pellt carnet noir conlenant vingt-cinq adrasses d'agenis soviétiques. L'attorney général Putile a déclaré que ce carnet est la découverte la pius aignificative que le gouvernement nit encore faile en ce qui concerne l'ectivité des Soviets aux Elais-Unis.

# ECHOS CARNET

Soiell: Lever à 4 h. 30 : coucher à 19 h. 33. Luue : Lever à 8 h. 33 : coucher à 21 h. 38. Aujourd'hui : Ste-Marthe, Demain : Ste-Juiiette

METEOROLOGIE. — Staten de Lille. — Observations faites le 28 juillet 1930, à 18 heures : Beromètre : 75c mil. 1 : baisse depuis la veille à 9 heures : 4 mil. 9. Thermomètre : Froude : 15.0 : miumă : 13.0 stieint à 15 heures ; maxima : 23.6 atteint à 15 h.

Etat hygrométrique : 88 ; Hauteur d'eau tombés depuis la veille à 9 heures : 4 mil. 4 ; Directiou du veut : Sud ; Force : assez fort : Directiou des nuages - Sud Sud-Ovest : Etat du Clei ; couvert. Temps probable pour aujourd'hui : un pea chaud, quelques pinies.

chaud, queiques pluies.

Distinction.— Tous les sportifs de la régiou apprendront avec plaisir, que M. Maurice Gravellue a obtenu du Sous-Secrétariat de l'Education Prysique, la médaite d'argent de 172.P.
Depuis 1907. M. Gravaline donne l'axemple de la fidélité aux couleurs de son club. l'Olympique L'Hiols. Equipier premier à 17 ans. luternational à puis animant propries de glubes luferleurs. Per autre puis animanter present de l'accident de la coule de l'accident de la consultation de la consultation de l'accident de l'accident de l'accident de l'accident de la consultation de l'accident de l'accident de l'accident de l'accident de l'accident de la consultation de l'accident de

## Le mouvement gréviste à propos de la loi sur les Assurances sociales

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En dehora de la visite des représentents patronaux et ouvriera, le préte a reçu M. Roger Salengro, député-maire de Lilie.

L'ensetien qui dura une heure, a porte eur les mesures à prendre afin de tenter d'obienir dans la textile et la métaliurgle, une entenie entre les parties aux prises.

La fin de la conversation sest déroutée en présence d'une délégation du syndicat confédére, de la métaliurgla conduile par M. Devernay, secrétaire de la Bourse-du Travait.

M. le Préfet tint à nous faire dans la soirea la déclaration eulvante : « J'at reçu longuement ce matin dans mon cabinet, les deux parties en cause, en ce qui concerne la métaliurgle, Afin de pouvoir réfléchir plus ionquement à l'argumenlation développée da part et d'autre, au cours de cette entrevue, la réunion fixée pour cette après-midi, a éte remise à mardi malin. Au snjet de noure entrellen, je ne puis rien vous dire, les pour-parlers reprendront demain, attendons l'au sujet du nombre des grévistes, je pnis vous dire qu'il est pont Lille de 26.000 en tout dont 11.000 métaliurgistes et 15.000 du texille environ.

### Importantes déclarations du Maire de Lille

du Maire de Lille

M. Roger Salengro a exposé que l'on comple il.000 grévistes dans la Mélaliurgie, selze milla dans le Textile, un millier dans les corporalions en marge, soit en tout 28.000 grévistes dans les usines de Lille.

Définissant sa conception du service d'ordre le maire de Lille a rappelé qu'il considère à la fois comme inutile et dangereuse la présence des forces de gendarmerle mobile. Partisan de la liberté de la rue pour tout le monde, « pour le cardinal Llénard comme pour les grévistes du Textile et de la Métallurgie » il affirme que la classe onvilére a depuis la guerre donné assez de preuves de sa maitrise d'elle-même pour qu'aujourd'hui encore on lui fasse conflance.

M. Roger Salengro, pareillement, a déclaré que son devoir lui commande de redoubler d'efforts afin d'obtenir que solent rapprochées les parties aux priésys. Il marqua sa satisfaction des conversations qui viennent de se nouer dans la Mélaliurgie et souhaita que dans le Textile nne entrevue mixte se déroule avant la fin de la semaine.

### Un crédit d'un million pour les familles lilloises en grève

M. Roger Salengro a demandé au Consell municipal le vote d'un crédit d'un militon à prélever sur les ressources disponibles de l'exercica en cours en vue-de la distribution de secours aux familles nécessiteuses des cor-

de secours aux familles nécessiteuses des cor-porations en grève.

Il précisa que lee dils eccours qui consil-tuent « non un geste de charité, mais un acte de solidarilé » seront répartie par les soins du Bureau de Blenfalsance, sous le controle du Consell d'Administration du Fonds muni-cipal de chômage entre tontes les familles sans distinction d'opinions politiques, philo-sophiques ou religieuses.

Le Consell municipal yota à l'unanimité, le crédit d'nn million.

### A LOMME

La grève du textile relative à l'application de la loi sur les Assurances sociales s'est encore étendue dans la journée de lundi, au Marait-el-Lomma.

Marais-de-Lomma.

Après les filatures Frémaux et Frédéric Delesaile qui, eamedi, s'étaient jointes eux tissages Duhem, Frémaux et Rogau afné, on a pu enregistrer, dans la mainée d'hier et quelque temps après la rentréa du personnel, a grève complète à la filature de lin l'Union Lindère L'ilioise. Les filatures de cton, Paul Leurente at fils et Delesaile-Desmet, n'étalent hier inndi, atteines que partiellement, par le mouvement gréviste. Au tissage Legault, la grève est complète depuis lundi matin. La grève générale dans les usines textiles de Lomme semble imminente.

### A LAMBERSART

Aux établissements Crépy et fils (fliature), rue l'amont-Reboux, le travall fut repris normale-nent ce matin, Mais Peprès-mid, on n'enregis-ra aucune rentréa. La grève est donc gené-ale dans ces établissements.

### A ARMENTIERES

Il n'y a aucun événement à signeler pour la journée de lundi. La manifestation de grévisse n'a pas eu lieu et la tentetive de remise en merche des usines semble abandonnée car aucun autocar n'a transporté du personnel lundi maiin. Les réunions dans cheque syndicat ont eu lieu comme de coutume et lundi, a 10 h., la Commission intersyndicale s'est réunie à l'auberge de l'Abatior pour examiner la aituation et les mesures qu'il y aurait lieu de prendre

### A PROUVY

Le commencement de grève qut s'était dé-clanché à Prouvy, il y a quelques jours, aux usines Eternit, est terminé et lundi matin les 220 ouvriere qui avaient cessé le travail pour protester confre les retenues faites par la di-rection pour les assurances sociales, ont repris le travail.

## A CAMBRAI

Un mouvement de grève s'est dessiné a la Blanchisserie et Teinturerie de Cambrai, allée Saint-Roch, jaquelle occupe tant ouvriers qu'ouvrières — la plupart etrangers à la ville — 600 personnes de jour et un peu moins de nuit

ville — 600 personnes de jour et un peu moins de nuit.

Or. l'équipe de nuit cessa le travall au cours de la nuit de jeudi à vendredi, en gnise de protestation contra la retenue imposee.

Toutefois, le lendemain maun, l'équipe da jour prit aon service comme à l'habitude.

Lundi matin, la direction comptait 70 manduants, soit 50 chômeurs en pius des lundis ordinairee, ce qui ne veut pas dire que tous etaient grévistes.

Prévenue des faits, la police dirigée par M4.

la Commissaire de police, avait organisé un important service d'ordre où figuralent agents et gendarmes, qui fante de manifestants n'eut pas à intervenir, Il en fut de même d'ailieurs, la semaine dernière, dans une usine située près du canal, où tout le monde étant sorti et ayant renre le lendemain, la police, alertée, n'eus pas à intervenir non plus.

Toutefois, dans certaines corporations, sous le manteau on interprête diversement la cloisen cause et des mouvements, la comme attieurs, sont à prévoir et prêts de surgir.

L'après-midi de inndi a vu se dérouier un cortège d'une centaine de grévistes de la Blanchisserie, car à la rentrée de 1 h. 30, 30 nouvalles défections furent enregistrées.

Sans bruit, les chômeurs se dirigérent vers la Bourse du Travail, rue Th-Adrien où ils tinrent conciliabuls et se disprésent ensuite.

#### AU CATEAU

Les ouvriers de la Société des Carrelages et Produits Céramiques qui étalent en grève de, puis samedi après-midi, au nombre de 110 etr 150, étalent au nombre de 160 lundi matin, La présence de la gendarmerie aux abords de l'usine empêcha toute tentative de débau-chase.

l'usine empècha loute tentative de débauchage.

Les patrons ont offert l'undi nne augementation de 0,10 à l'heura aux ouvriers, qui ont trouvé cette proposition inacceptable.

— A la Société des Etablissements Flaba, Thomas, Beigica et Ce, constructeurs de machines agricoles, un conflit était eurvenu lundi dans l'après-midi, lee ouvriers avaiant interrompu le travell, mais après pourpariers, et avaient demandé 0,10 d'augmentation auraient obtenu 0,05 à l'neure et l'on euppose qu'ils reprendront le travail mardi dans la matinée, il n'y a pas eu de grève propremant dite, les onvriers avaient d'abord demandé une augmentation sans spécifier de conditiona et les défegués ont et une entrevue dans l'après-midi avec le directeur et le résultat cloesus est intervenu,

### A SAINT-QUENTIN

Le mouvement de grève va en e'amplifiant. Hier, on comptait 4.52 grévistes, par euite de la cessation du travail dans les usines Sedoux. Cornaille, Vincent, Guillot et Taine édoux. Cornaille, Vincent, Guillot et Taine ét les tissages de la rua Jean-de-Caulaincourt, in 'y, a pas d'incident à elgabler. Une affiche vient d'être apposée en ville, signée du comité de grève et invitant la classe ouvrière à assister à un meeting qui doit avoir lieu aujourd'hui mardi sur la terrain de l'Union Sportive Ouvrière.
Lés euyriers de la Société des Fondaries et Emailieriee Dupont sont toujours en grève au complet, augune solution n'est encorg intervenue.

#### A ROUEN

Après les échauflourées de dimanche, la ville est redevenus calme. Les industries textiles evant décidé de rouvrir leurs usines, on a noté dassez nombreuses rentrées en banileue. Le travail a repris en grande partie dans les reifineries de pétrole et les scieries. Le nombre des docters en grève a diminué. Parmi les arrestations opérées on signale celle da M. Paul Lemarchand, 27 ens, tourneur sur métaux, secrétaire du Syndicat des Métallurgistes du Illavre.

### UN POLICIER PARISIEN attaqué par trois individus

Trois Individus ont altaqué, boulevard Monl-parnesse, M. Lecuir, inspecteur de la Sûretá générale, M. Lecuir a été transporté dens un état grave à l'hôpital.

L'instruction obligatoire en Russie

Le comité central du parti communista a dé-cidé d'introduire en 1990-1991, dans l'U.R.S.S. enilère, l'instruction obligatoire des enfants de 8, 9 et 10 ans, et en 1981-1992 celle des enfants de 11 ans.

### Un manœuvre de Thumeries s'accusait du meurtre de sa femme

## Il s'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Seclin, mais ce n'était qu'un rêve...

Une bien singuilere aventure vient d'arriver à un habitant de Thumeries.

Dans la nuit de dimanche à lundi, il se présenta à la gendarmerie de Seclin, s'accusandu meurtre de sa femme, commis après une
discussion provoquée par la jaiousie.

Lee représentants de l'autorité se rendirent
sur les lieux, après avoir mis la « meurrier a
en sòreté, pour faire les constatations et trouvèrent, fort heureusement, la « victime » en
parfaite santé.

#### W J'AI TUE MA FEMME »

Lundi, à 2 beures du matin, un homme sonnait avec Insistance à la gendarmerle d' Seclin, vouiant, disalt-ll, faire une grave révélation, au maréchal des logis Sintive qui le
recut, il dit spontanément: « Je viens de tuer
ma femme d'un coup de couteau; je me constitue prisonnier ».

Aux questions que lui posa le chef de brigade, il fit le récit suivant : « Je me nomme
Guettier Paul, 49 ans, manceuvre, demeurant
à Thumerles, au hameau de Théius. Cette
nuit, je suits rentre chez moi à 23 heures es
étant légèrement éméché, j'ai eu une discuesion avec ma femme. Brusquement surexcite,
je saisis un couteau de cuisine et le piongeai
dans la politrine de ma femme, qui tomba inanimée sur le parquet.
Effrayé de mon acte, je euis parti, persuadé
qu'elle est morte et je viens me constituer prisonuler ».

Où La Victime SE PORTE RIEN...

### OU LA VICTIME SE PORTE BIEN...

GU LA VICTIME SE PORTE BIEN...
Guettler, très affirmatif dans see déclaratione, n'élait pas ivre.
En outre ,des taches de sang sur see mains, sa chemise et son mouchoir semblaient confirmer ses dires. Il fut donc placé à la chambre de sûreté.

Le chef de brigade informa par téléphone son collègue de Ponta-Marcq qui, na sachant absolument rien de cette bistoire, se rendit à Thumerles au domicile du prétendu meurtirer. Il y trouva la victime en très bonne aanté, vaquant aux soins de son ménage. Aux questions des gendarmes, elle répondit : « En effet, ia nuit dernière vere 23 heures, mon mari est rentre éméche et surtout surexcité, il me fit une acène de jaiousie et tout à coup, il s'empara d'un grand couteau de cuisine et le brandissant, il dit : « Je vais te tuer ».

ET LE « MEURTRIER»

#### ...ET LE « MEURTRIER » NE COMPREND PLUS

Aussitôt, j'ai voulu le désarmer et en résistant il s'est coupé à un doigt. A le vue du sang je me suis évanoule. Quand j'ai repris mes sens mon mar l'était plus là et j'ignore où il est actuellement. Dans tous les cas, j'affirme qu'il no m'a fait aucune blessure aveg le couleau.

firme qu'il na m'a fait aucune blessure aveq le couleau ».

Au reçu de ces renselgnemenis, la gendarmerie de Seclin a remis Guettier en liberté après l'avoir sévèrement admonesté.

Noue avons eu l'occasion de le voir à ce moment-là. Abaitu, déprimé, Il as confondait en excuses et regrettait son geste, « C'est un coup de vivacité et de jaiousie, disait-il, heureux si elle n'est pas morte, j'ai 4 enfants et 25 ans de marlage ».

Et comme on lui affirmali que sa femme n'avait pes la moindre égratignure, ii répondit: « En ce cas, je n'y comprends plus rien ».

Et, peu convaincu, il prit rapidement le chemin de Thumeries, pour alier e'assurer da visu et metire un terme au cauchemar qu'il venait de vivre.

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Télép' 1 51) - DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

# CHAMBRE DE COMMERCE

Compte rendu sommaire de la séance du 25 juillet 1930 Habitations à ben marché, lei Loucheur.— La Chambre de Commerce a accorde une nou-velle subvention à un bénéficiaire de la loi Jougheur, gonformément à son réglement

Louceeur, conformément à son règlement particulier.

M. le Président l'informe, que par suite de difficuités de compiabilité aux sociétés de Crédit immobilier, les subventions seront désormais payées directement aux attributaires et non plus versées à leur compte au Crédit Immobilier, afin qu'elles viennens effectivement en déduction du loyer régulièrement et dès le déput de la période d'amortissement.

effectivement en déduction du loyer régulièrement et dès le début de la période d'amortissement.

— Les épreuves de l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur d'enseignement commercial délivré par la Chambre de Commerce de Roubeix en exécution de sa délibration du 22 novembre 1912 ont eu lieu les 'endredi 18 (écrit), à l'Institut Turgot présentait quatra candidats. L'Institut Turgot présentait quatra candidats. Trois d'entre eux : MM. Jovenaux Léon, Decocq Pierre et Meilatt Arthur, out été déclarés dignes de recevoir le diplôme, Conocurs et adhésions des Chambres de Commerce de Roubeix L'Institut de l'assemblée des présidents de Commerce de Commerce de Grouper de l'est per l'objet les Chambres de Commerce au sujet des soillicitations d'adhésions ou de concours, dont eont l'objet les Chambres de Commerce de la part d'Associatione et de Groupements divers.

Il y est dit notamment : « Les Chambres de Commerce de l'asserver de Commerce de C

d'association privées, quelque importantes et intéressantes qu'elles soient ...

Consulat da l'Uruguay à Lille, — Nomina-tion. — M. le Préfet-du Nord Informe la Cham-bre de Commerce de la nomination de M. Al-bert Nicolas Lévi, comme consul de l'Uru-guay à Lille,

bre de Commerce de la nomination de M. Albert Nicolas Lévi, comme consul de l'Uruguay à Lille.

Prima à la production de la laina en France, prepetition da lei.— Sur une proposition de loi de MM. Margaine et Férin, députés, tendant à faire attribuer aux éleveurs de moutons une prime de 5 fr. par killo de laine vendue, dont le fonds serait constitué par une taxe de 0 fr. 50 à l'importation par killo da laine brute. la Chambre de Commerce a, après adoption d'un rapport motivé, émis le vœu suivant :

« Considérant que la proposition de loi de MM. Margaine et Férin contient des dispositions absolument contraires aux principes de la libre entrée des matières premières nécessaires à l'industrie ;

» Considérant que charger l'Industrie lainière d'une taxe de 20 % de la valeur de ees matières premières serait lui porter un coupextrémement dangereux, aussi bien via-à-vis de la concurrence étrangère sur la marché intérieur que sur les marchés extérieurs;

» Considérant qu'il est de l'intérêt même des agriculteurs français qu'une industrie comme celle de la laine, qui exporte pour plue de 5 milliards de produits annuellement, demeure dans des conditione normales de travail ;

» Considérant d'autre part, les efforts faits par les industriels de la laine eux-mêmes pour accroitre l'importance de la production de la laine en France, au moyen d'une action qu'il convient de développer, sans avoir recours au système de prime envisagé ;

» Emet le vœu que la propoeltion de MM. Margaine et Férin solt purement et simplement rejetés »,

\$tabilisation artificielle du oours de la laine. — A propos des projets de fixation à un niveau arbitraire du prix des laines brutes

FEURLETON DU 20 JULLET 1930. - Nº 48



champs, il allaient de leur pas sar et tranquille. Marie-Thérèse et son père gagnaient l'al-

les de platanes.

Le temps que dura la conversation de ceux-ci fut employé par les premiers à atteindre l'éminence.

Quand ils redescendirent le monticule, M. Varagniez, es fille à son bras, retournait

La bouche béait, un troir noir dans la brouissaille de sa barbe. Les yeux, en vril-les, paraissaient deux dards d'où s'échap-pait une flamme.

Veragniez, ea fille à son bras, retournait vers le perron

Le Bigue et Soucaud, en sens inverse de jout à l'heure, arrivaient au domaine.

Le mur qui entourait le pare n'était coupé que par la grille, laissant voir toute la lacede de l'habitation.

— De la lumière encore, fit le jeune homme; on n'est pas couché.

— Peut-être M. Claude est-il malade...

Si aous entrions demander?...

— A cette heure ?... Nous n'y ferions rien, ils cont asses de monde sans nous.

Puis, s'strêtant pour misux examiner, Albéris reprit :

— Il n'y en a que dans la cuisine de la lumière, père E Bigns..

- Cest vrai... dans la cuisine... Oh! oh!...
sang Diou : Oh L... oh L...
- Qu'est-ce qui vous prend ?... Voilà que vous détaillet à voire tour.
- Mon brave la Bique, mais c'est pour de vous détaillet à voire tour.
- Regarde... regarde...
- Mis pas du tout, mem en nous disant de bon, ca ne va pas... pas du tout, mon pauvre vieux l... Attendez que je vous soutellitenait le bâton.

La teune pormes qu'et le direction grup.

- En effet, puisque nous savons d'avance que c'est eux.
- Mais pas du tout, mêm en nous disant que c'est eux.
- Mais pas du tout, mêm en nous disant que c'est eux.
- Si vous ne vous êtes pas trompé ce pauvre vieux l... Attendez que je vous soutellitenait le bâton.

La teune pormes qu'et le direction grup.
- Cependant, ce soir du crime... je n'at le propur que Mme Agalhe.

nous tromper.

— Cependant, ce solr du crime... je n'ai reconnu que Mme Agable.

— Mais l'homme qui était avec elle, d'après ce que vous avez toujours dit, ressemblait à son neveu.

— Par la taille... seulement, je...

Soucaud ne le laissa pas achever.

— Ah l'je comprends... ah l'ah l'ah l'ah l'ah l'ab comprends... ah l'ah l'ah l'ab l'accialmation, comme avait été celle du vieillard, désignant la fenêtre éclairée, était à la fois étranglée et déchirante.

Durant quelques secondes, le jeune homme halets, la bouche contractée. Les deux mains au col de sa chemise, il avait fait sauter le bouton. Et il fonillait sa poitrine, il s'éréflait la chair avec ses ongles. La Bique se releva Ses jambes ne mollissalent plus.

Le vieillard, sec et nerveux, redressait sa haule taille, d'habitude un peu fiéchig en avant.

Cette stature de l'ho

— Je le voudrais... car ce que j'entrevois...
ze que j'entrevois est si affreux...
La Bique eut un rire aigu

— Vous riez l... Prenez garde, c'est Chérie
ui est en je qui est en jeu — Chérie i

soirià... père la Bique, si vous ne vous êtes pas trompé...

— J'aurai fait erreun Albéric.
— Pourquol dites-vous que vous avez fait erreur?
— Parce que ça ne se peut pas...
— Quoi?

La mâchoire édentée de l'ancien chemineau claqua encore.
— Ca ne se peut pas, répéta son interiocuteur; et si que était?
— Quoi î interrogea à son tour le coureur de grands chemins.
— Si c'était lui... l'assassin l
— Malheureux l
Brusquement, la grande fenêtre de la cuisine devint noire, La vision terrifiante s'était évancule.

On ett cru que cela rendait gu vieil homme toute son énergie.
— Malheureux l répéta-t-il, pendant que l'autre, le visage près du sien, le dévorait d'un regard de l'amme ; ne répète point une chose parellle l
— Je la répéterai jusqu'à cs que je gois certain du contraire.
— Ahl ça l'u deviens pas fou... jui non plus, soyez-en sûr...
— Je crois que le mystère est près de s'éclairier... j'en suis sûr!
— Ahl si... si, mon pauvre garçon, tu te tours l'autres pas fouls.

Equi est en jeu.
— Chérie l
L'errant courba de nouveau la tête.
Uh nom surgit à côté du doux nom tendre dont il gratifiait, comma chacun, la condamnée de Montpellier.

Marie-Thèrèse.

Il Isimait à l'égal de l'autre, quoique avec une nuance dans son alfection simple.

Pour Chérie l
L'errant courba de nouveau la tête.
Uh nom surgit à côté du doux nom tendre dont il gratifiait, comma chacun, la condamnée de Montpellier.

Marie-Thèrèse.

Il Isimait à l'égal de l'autre, quoique avec une nuance dans son alfection simple.

Our ét et se peut pas, répéta son interiocute de l'autre quoique avec une nuance dans son alfection simple.

A ca sentiment se joignalt une reconnaise.

A l'égard de la surve que la fille adoptive de Mme Varagniez avait bravé les sèvi



qui tenait le bâton.

Le jeune homme suivit la direction qu'indiquait ce geste. Il vit devant la fenêtre, dans cette cuisine éclairée, les formes bien distinctes d'une temme et d'un homme

La femme était fine et sveite, l'homme grand, de larges épaules, tête nue.

— Eh bien i dit-il, c'est lui, M. Claude, avec sa fille. Ils ont l'air de causer très tranquillement... C'est passé, son vertigo.

Le vieux, comme une heure plus tôt sur le bord de la rivière, semblait changé en plerre. Maigré la nuit venue, Albérie, tout près de lui, distinguait ses traits.

La bouche béait, un troft noir dans la

tienne... li ne s'agit pas de tomber... Venez aur l'herbe, asseyez-vous... non, couchez-vous un instant. Le sang remontere à la tête... Le jour où j'al su qu'on avait emmené Chérie en prison, j'ai perdu connaissance... je me sentais mourir, et peut-être serais-je mort si je ne m'étais couché... Dès qu'on a la tête besse, on est ranimé. Après l'avoir fait asseoir, Albéric l'étendait par terre.

Le pauvre bromme ne résistait point; ses lambes étaient comme du coton : il lui semblait que dans ses oreilles sonnaient dez cloches.

A peine couché sur l'herbe, il sentit reve-nir la vie

A peine couché sur l'herbe, il sentit revenir la vie,

— Ca va mieux, hein, père la Bique?...
Ca va mieux?... Est-ce que vous vous sentez du mat quelque part?

— Pas du tout... Je ne sais ce qui m'a pris... le saisissement...

— Quel saisissement?

Le vielliord ne répondit point.

Il s'étsit mis sur son séant, et, encore comme au bord de l'eau, il baissait la tête.

Le jeune homme, accroupi près de lui, attendait, toujours anxieux.

— Enfin, qu'est-ce que vous avez eu?

— Eh bien... ça m'a fait souvenir de ce soir... le soir de l'essassinat de la dame du Val-Rose... Tu vois si je mentals... Avec de la iumière dans la cuisine, on distingue parfaitement ca qui s'y passe.

avent
Le point lumineux, le fenètre magnétique,
attirait ses yeux.
Le père et la fille causaient encore, juste
en face l'un de l'autre.